

Un espace à préserver

Publié le 24/01/2014 par
[Patricia Delage](#)

La réunion sur l'aménagement du terrain situé rue Armand-Leroi a réuni une quarantaine de personnes.



Une quarantaine de personnes assistait à la réunion d'information ce mardi. © *Photo P. D.*

L'association Le Jardin de la passerelle, créée en mai 2013, organisait, mardi 21 janvier au gymnase Boris-Diaw, une réunion publique concernant l'aménagement du terrain situé entre la rue Armand-Leroi et la voie de chemin de fer.

Suite aux sollicitations de l'association, la mairie a mis en place un atelier de concertation sur l'aménagement du terrain en question auquel participaient des habitants, des membres de l'association et Gérard Ghel, responsable du service municipal des espaces verts. Les résultats des travaux de ce collectif seront présentés au Conseil communal Nord et le maire décidera de l'exécution du projet final.

Les grandes orientations retenues par l'atelier concernent un espace naturel préservé, un jardin de petites parcelles individuelles, un potager collectif, des carrés pédagogiques pour les écoles et une zone de convivialité, jeux et promenade.

La demande du collègue

Mais l'avancée de la concertation s'est confrontée à une demande des professeurs d'éducation physique et du proviseur du collège Henri-Brisson pour la création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain de jeux collectifs.

Face à cette demande inattendue, l'atelier de concertation interpelle le maire, soulignant que « la création de pistes de course de vitesse et d'activités d'athlétisme n'est pas compatible avec l'usage de l'espace vert public que nous souhaitons, ouvert à la promenade, au jardinage et à l'observation de la nature en toute quiétude et dans le respect du voisinage ».

Trois alternatives proposées

L'association Jardin de la passerelle suggère trois alternatives dans le quartier : l'une autour du gymnase Boris-Diaw, l'autre square Albert-Thomas et la dernière au parc Redeuilh. Elle demande au maire une véritable étude technique et chiffrée d'installations sportives dans le quartier en dehors de l'espace vert de la rue Armand-Leroi. La lettre devait être remise au maire mercredi 25 janvier.

À l'issue de cette réunion, chaque habitant a été, par ailleurs, sollicité pour, entre autres, faire part de ses remarques et s'engager à venir jardiner sur une parcelle.

Patricia Delage

Renseignements complémentaires sur le site Internet : jardindelapasserelle.free.fr